

CHARTRE DES FONDEMENTS

PLAN D' ACTIONS INITIAL

« NOS ENGAGEMENTS RSE »

1. PRÉAMBULE

L'association **AXENTS**, organisme de formation et d'accompagnement, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations et de son impact social, sociétal et environnemental.

Au-delà des exigences du **Référentiel National Qualité – Qualiopi**, AXENTS formalise ses engagements en matière de **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)** conformément aux attendus du **référentiel Certif'Région V7 – Région Occitanie**, intégrant les principes de la **RSE**

Cette charte constitue un document structurant de référence, partagé avec l'ensemble des parties prenantes.

2. CHAMP D'APPLICATION

La présente charte s'applique :

- à l'ensemble des activités de formation et d'accompagnement portées par AXENTS,
- aux salariés, intervenants internes et externes,
- aux partenaires et prestataires,
- aux bénéficiaires des actions.

3. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA DÉMARCHE RSE

AXENTS s'engage à intégrer les principes de responsabilité sociétale dans :

- sa gouvernance,
- l'organisation de ses activités,
- ses relations avec les publics, partenaires et territoires.

La démarche repose sur :

- la **transparence**,

AXENTS - 126 square de Corté - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 – SIRET : 384 476 966 00062 – APE : 7022 Z

- l'équité,
- l'inclusion,
- la prévention des risques,
- la recherche d'impact positif durable.

4. AXES D'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION AXENTS

AXE 1 – ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

AXENTS s'engage à :

- garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination,
- promouvoir l'égalité professionnelle femmes / hommes,
- favoriser l'accès à la formation pour tous les publics,
- accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap dans des conditions adaptées.

→ Un **référé handicap** est identifié et formé, et mobilise les outils et réseaux nécessaires (Agefiph, partenaires locaux).

→ Un **référé égalité Homme femme** est identifié et formé, et mobilise les outils et réseaux nécessaires (CIDFF, partenaires locaux).

→ Un **référé Rse** est identifié et formé, et mobilise les outils et réseaux nécessaires (Why3C, France Impact, partenaires locaux La Région).

AXE 2 – RESPONSABILITÉ SOCIALE ET QUALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL

AXENTS s'engage à :

- garantir des conditions de travail respectueuses et sécurisées,
- favoriser le développement des compétences des équipes,
- encourager la participation, le dialogue et la responsabilisation,
- prévenir les risques professionnels et psychosociaux.

AXE 3 – RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

AXENTS intègre une démarche de **sobriété environnementale** en :

- limitant les consommations énergétiques et de ressources,

AXENTS - 126 square de Corté - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 – SIRET : 384 476 966 00062 – APE : 7022 Z

- privilégiant le numérique responsable et la dématérialisation,
- sensibilisant les équipes et les bénéficiaires aux écogestes,
- favorisant des pratiques responsables dans l'organisation des actions.

AXE 4 – ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTENARIATS

AXENTS s'engage à :

- développer des partenariats locaux et institutionnels,
- contribuer à la dynamique emploi-formation du territoire,
- favoriser la connaissance des réalités socio-économiques locales,
- inscrire ses prestations dans une logique de service au territoire.

AXE 5 – ÉTHIQUE, TRANSPARENCE ET AMÉLIORATION CONTINUE

AXENTS s'engage à :

- garantir la transparence de l'information,
- respecter la protection des données (RGPD),
- prévenir les conflits d'intérêts,
- exploiter les retours des parties prenantes dans une logique d'amélioration continue.

5. PLAN D' ACTIONS RSE

Action 1 – Formalisation et diffusion de la démarche RSE

- Création et diffusion de la présente charte RSE
- Sensibilisation des équipes et intervenants
Responsable : Direction / Référente qualité
Suivi : Annuel
- Formation des salariés sur la démarche d'entrepreneuriat à Impact

Action 2 – Renforcement de l'accessibilité et de l'inclusion

- Mise à jour des outils handicap
- Traçabilité de l'adaptation des parcours
- Mobilisation des partenaires spécialisés
Responsable : Référent handicap
Suivi : Continu

AXENTS - 126 square de Corté - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 – SIRET : 384 476 966 00062 – APE : 7022 Z

Action 3 – Développement de la qualité de vie au travail

- Suivi des compétences et besoins de formation des équipes
- Organisation d'échanges réguliers

Responsable : Direction

Suivi : Annuel

Action 4 – Réduction de l'impact environnemental

- Développement de la dématérialisation
- Sensibilisation aux pratiques responsables

Responsable : Référent qualité

Suivi : Annuel

Action 5 – Pilotage, évaluation et amélioration

- Intégration des enjeux RSE dans la revue de direction
- Mise à jour annuelle du plan d'actions

Responsable : Direction / Référente qualité

Suivi : Annuel

6. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La mise en œuvre des engagements RSE fait l'objet :

- d'un suivi intégré au système qualité TB RSE
- d'une revue annuelle,
- d'une actualisation du plan d'actions,
- d'une traçabilité documentaire.

7. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction de l'association AXENTS affirme son engagement à :

- porter la démarche RSE
- mobiliser les moyens nécessaires,
- garantir la cohérence entre stratégie, qualité et responsabilité sociétale.

Date 1 Avril 2026

La Direction

AXENTS - 126 square de Corté - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 – SIRET : 384 476 966 00062 – APE : 7022 Z

M F NZOMONO

Pour l'équipe d'Axents – Le Référent RSE – Mme S DEFFERRE

CHARTERSEAXENTS

AXENTS - 126 square de Corté - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 – SIRET : 384 476 966 00062 – APE : 7022 Z